



Association Cantonale Treffort Voile
Association déclarée n° 13390 préfecture de Grenoble
Agrément Jeunesse et Sport n° 38.90.085
Affiliation Fédération Française de Voile n° 38019
SIRET 353-397-490 00015 - APE 926C

siège social : Mairie 38650 Treffort
tel : 04.76.34.15.31
email : treffortvoile@wanadoo.fr
web : <http://asso.ffv.fr/treffort>

Assemblée Générale ordinaire du 9 mars 2007

Rapport moral

Notre saison 2006 a débuté par la démission du Président **Jean-Louis Diener**, ce qui nous a amené à nous investir dans les responsabilités de gestion du club dont nous étions des utilisateurs depuis plusieurs années. Notre nouveau bureau très restreint s'est constitué lors de l'AG de décembre 2005.

Les objectifs pour la saison 2006 ne pouvaient donc pas être grandioses, et se sont résumés à un maintien des activités programmées et au respect des engagements pris avec les différents utilisateurs de l'association (Usagers réguliers, écoles, groupes **APAS**...).

En mai 2006, au cours de la réunion de préparation de la saison, Jean-Baptiste Vaudaine, notre BE chef de base, nous a annoncé sa décision de quitter l'**ACTV**.

Notre tâche s'est alors encore compliquée, se transformant en « gestion dans l'urgence ». **Jean-Baptiste** a bien voulu assurer les stages de l'école de **Sinard** programmés en juin, et nécessitant absolument la présence d'un BE, tâche dans laquelle il a été assisté d'Aurélien, moniteur fédéral. **Jean-Baptiste** a définitivement arrêté son contrat le 7 juillet.

Dans l'urgence, il nous a été impossible de trouver un BE à plein temps, mais l'**ASCEA** a accepté de partager leur BE comme responsable des moniteurs fédéraux de l'**ACTV**.

Nous avons alors embauché, via **Profession Sport 38**, deux moniteurs fédéraux, deux moniteurs en juillet et un seul au mois d'août, ils ont assuré les différents stages, nous avons aussi embauché une personne à l'accueil en Juillet pour la "mise à disposition".

La grosse difficulté de la saison a donc été d'hériter du club, de parer au plus pressé et de commencer à appréhender les rouages d'une telle association et en particulier d'essayer de se mettre en accord avec les exigences imposées par la **Ligue de Voile**.

Cette saison "test", assez périlleuse, nous permet par l'analyse de son bilan de dégager des éléments chiffrés nous orientant vers des objectifs un peu plus personnalisés pour la saison 2007



Association Cantonale Treffort Voile
Association déclarée n° 13390 préfecture de Grenoble
Agrément Jeunesse et Sport n° 38.90.085
Affiliation Fédération Française de Voile n° 38019
SIRET 353-397-490 00015 - APE 926C

siège social : Mairie 38650 Treffort
tel : 04.76.34.15.31
email : treffortvoile@wanadoo.fr
web : <http://asso.ffv.fr/treffort>

Rapport d'activité

- Le stage de l'école de **Sinard** a été assuré par **Jean-Baptiste** et **Aurélien**. Quelques séances ont été annulées ce qui nous amènera à rediscuter avec les instituteurs pour améliorer notre système.

- Les Stages de l' **APAS** : mise en place d'un planning assez lourde, exigence de flexibilité compte tenu du grand nombre de groupes qui se succèdent. La collaboration étroite avec les responsables animateurs est un gage de réussite.

- Les stages de l'école de voile se sont bien déroulés, cependant il est à noter qu'ils ne sont pas assez nombreux, notre objectif d'amener plus de jeunes à la pratique de la voile est en route et le résultat ne peut se faire sentir qu'à plus long terme. Plus de publicité serait nécessaire à propos de ces stages.

- Nous avons mis en place plusieurs manifestations pour augmenter la fréquentation de l' **ACTV**, aussi bien au niveau des utilisateurs qu'au niveau du recrutement de bénévoles, en essayant de toucher une population variée (âge, sexe), locale et motivée :

- Journée Portes Ouvertes,
- Journée intergénérationnelle,
- Participation au forum des associations à Monestier de Clermont.

Nous avons également oeuvré au niveau de notre équipe de compétition, en augmentant de manière conséquente le volume horaire des séances d'entraînement. Nous avons bénéficié d'un partenariat très efficace avec l'**YCGC** qui nous a accueilli sur leur plan d'eau durant les périodes où notre lac n'est pas navigable. Nos compétiteurs se sont inscrits dans les différents stages proposés (**Annecy, Carnon, Monteynard**) . Ils ont fait une timide apparition dans les régates départementales, mais ce n'est qu'un début!

A noter qu'il faut revoir l'organisation des entraînements en juillet et août.

Nous devons beaucoup à l'**YCGC**, l'intégration dans leur équipe a été un élément très positif, porteur de progrès et d'émulation.

- Nous avons organisé la Finale du critérium départemental et nous devons, encore une fois, saluer l'intervention de l'équipe de l'**YCGC** qui nous a prêté main forte.

Deux formations ont été suivies par deux de nos adhérents :

- une formation FREG pour 1 personne,

- 1 permis bateau pour 1 jeune dans le cadre d'une préparation au monitorat fédéral.



Association Cantonale Treffort Voile
Association déclarée n° 13390 préfecture de Grenoble
Agrément Jeunesse et Sport n° 38.90.085
Affiliation Fédération Française de Voile n° 38019
SIRET 353-397-490 00015 - APE 926C

siège social : Mairie 38650 Treffort
tel : 04.76.34.15.31
email : treffortvoile@wanadoo.fr
web : <http://asso.ffv.fr/treffort>

Projet 2007

L'ACTV se voit une fois de plus dans l'obligation de reconstituer son bureau , le Président actuel **Serge Rouveyrol** partant à l'étranger en juillet pour de longs mois

L'investissement de nouvelles personnes est une condition essentielle à la poursuite de nos activités.

Un nouveau CA, des membres du bureau et un minimum de bénévoles sont nécessaires pour envisager une nouvelle saison.

La création de commissions de travail est un moyen de parvenir à couvrir les différents secteurs de notre activité:

- commission planning saison – manifestation diverses – embauche,
- commission sportive – régates,
- commission matériel,
- commission statuts,
- commission communication (tarifs, plaquettes , site web, informatique),
-

Il faudra bien sûr des réunions régulières du CA pour superviser le travail des commissions.

Il faudra aussi tirer partie de notre bilan de l'année écoulée pour dégager nos orientations futures.

Une collaboration étroite avec nos différents partenaires est un gage de bon fonctionnement

- organisation des séances scolaires avec les instituteurs concernés,
- contacts rapides avec l'association **APAS** qui demande une réservation de nombreux créneaux horaires,
- une écoute attentive des instances départementales et fédérales pour s'inscrire encore mieux dans les objectifs fédéraux et de la Jeunesse et Sports.,
- reconduite et même amélioration de notre collaboration avec l' **YCGC** et autres clubs **FFV**,
- soutien de notre équipe de compétition avec augmentation du nombre de participants, de séances, de stages et de régates de Ligue.

BUT : augmentation du nombre de fréquentation de notre association et mise en conformité par rapport aux objectifs de nos organismes de tutelle (**CNDS** et **FFV**).

Amener nos jeunes et bénévoles à s'inscrire dans les diverses formations pour mieux structurer et faire vivre notre club. (FREG, Utilisation EBP, préparation permis côtier, AFPS, ...préparation monitorat fédéral)